



*Les jeunes val-de-marnais lors de la remise
des récompenses au Critérium départemental*

Edito



Un printemps précoce : nos cyclos sont fiers de pouvoir déjà compter un grand nombre de kilomètres !

Grâce à ce temps plus clément, les randonnées du Val-de-Marne sont maintenues pour le plus grand plaisir des organisateurs et des participants.

Au cours de ce premier trimestre, les formations animateurs, initiateurs et Premiers Secours Civiques se sont déroulées dans de bonnes conditions, tous les stagiaires sont reçus. Nous avons décidé en 2015, d'ajouter sous la houlette de Pierre-Claude AUDIER une formation, dont la thématique portera sur la cartographie et l'orientation. Nous n'excluons pas la formation GPS très certainement en 2016. Pour le Brevet de secourisme, Jean-Claude BOUTREL a déjà fixé ses objectifs pour l'année prochaine. Il a notre aval pour ne retenir qu'un seul prestataire, à raison de trois sessions annuelles au lieu de deux.

Un clin d'œil à notre webmestre Nadir AÏSSI et à Bérangère DIFFETOCQ qui participent de loin ou de près ! Communication oblige sur notre site et par la mise en page de notre bulletin. Sans oublier Roger BAUMANN, ma « Bible », qui alimente largement comme il dit, notre gazette ! Je n'oublie pas notre précieux trésorier, Jacques PAUGET, qui d'une main de maître, suit rigoureusement notre budget !

Le comité est présent et représenté lors des différentes assemblées : CDOS, Office du tourisme, Médillés etc... Merci à André MICHEL.

Les premiers Brevets des Audax Juniors, 30 et 20 km ont débuté le 22 mars ; la plupart des jeunes vététistes ont eu un bon comportement sur le bitume ! Notre chère Adeline de la ferme traditionnelle éducative nous reçoit chaque année et nous la remercions très sincèrement. Remerciements au club de Mandres-les-Roses toujours présent pour encadrer les jeunes, en nommant mon vice-président Gérard CLAUDON, qui est l'instigateur de ces Audax. C'est une grande satisfaction pour le comité de les avoir relancés, qui n'avaient connus que trop peu de succès. C'est une très belle expérience pour nos jeunes vététistes qui connaissent grâce aux Audax les aléas et les bienfaits de la route. Puis très heureux de ces nouvelles sensations, ils ont la fierté de s'affirmer vététistes et routiers. La preuve en est, nous avons deux jeunes qui ont participé au Critérium route, qui ont été sélectionnés au Critérium national ! Il faut simplement une forte conviction pour encourager les jeunes à passer de la pratique VTT à la pratique route. Reste à Jean-Pierre HAQUET de concilier son agenda personnel avec celui du Comité bien rempli, pour fixer un Audax sur un 70 et 80 km !

En ce dimanche, ce sont 52 jeunes du Val-de-Marne qui participent au Critérium départemental du jeune cyclo, organisé comme en 2012 à Limeil-Brévannes, au complexe Didier Pironi. Depuis que j'occupe la première place du Comité, j'ai souhaité instaurer la transparence et convier les différentes écoles à la préparation du Critérium départemental. Tous sont concernés, motivés et satisfaits de pouvoir partager leur expérience, leur savoir-faire auprès des jeunes, pour que cette magnifique épreuve dédiée aux jeunes soit une réussite. Je les en félicite ! À mes côtés, Thierry DUDRAGNE, un binôme parfait et je le remercie d'apporter chaque année qui passe, sa petite note personnelle pour améliorer le déroulement du Critérium.

Le vendredi 23 mai, nous lancerons l'ouverture de notre 10^{ème} Rand'Oh ! à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges, dernière escale le dimanche 29 juin. Malgré quelques défections pour des raisons médicales très graves, nous serons 96 ! Très belle expédition de la « Baie du Mont-saint-Michel à la Seine » avec le soutien actif du Conseil général du Val-de-Marne et la collaboration du Festival de l'Oh ! Cette organisation nécessite beaucoup de travail. Je m'appuie totalement sur deux hommes, qui ont toute ma confiance : Louis DESGRANGES pour toute la partie administrative et dont les talents d'organisateur depuis de nombreuses années sont à souligner et sont connus par vous tous ! Jean-Charles MORLOT qui s'occupe de toute la partie logistique, mais qui va bien au-delà de sa mission, puisqu'il est toujours présent à mes côtés sur les organisations du Comité : stage mécanique, critérium et mini séjour des féminines cette année. Ce sont deux hommes, que j'apprécie personnellement, pour leur dévouement et leur grande capacité d'organisation.

Cette soirée d'ouverture sera avant tout conviviale et festive et je compte sur Nicolas EDUIN, « maître » des SLIDES pour une superbe projection !

Pour les féminines, 3^{ème} mini-séjour ! J'improvise et je devine les itinéraires pour choisir une destination. Et quoiqu'il arrive, je suis toujours soutenue par mon amie Lydia HAQUET. Cette année, j'ai pris quelques retards et les conditions climatiques de la région pressentie n'ont pas amélioré les choses. De l'Île de Groix à l'Île aux Moines. Heureusement, même si j'avais pour souhait de faire découvrir aux féminines l'Île de Berder, son nom n'a pas été cité et tant mieux car cet endroit pittoresque a perdu de sa grandeur, en fermant son seul centre d'hébergement. Le repérage que j'effectuerai début mai me permet de fixer une réunion avec les féminines mi-mai. Je limiterai les inscriptions à 25 féminines comme l'an passé et qui seront présentes sur la totalité du séjour du 18 au 21 septembre 2014. Je réitère le but de ce mini-séjour, dédié uniquement aux féminines val-de-marnaises : CYCLOTOURISME, vélo et nature exclusivement ! Nous perdurerons dans les deux années qui suivent en préparant un gros challenge, pour participer en masse à Paris-Strasbourg en 2016 !

Prochaine ligne droite, la préparation du calendrier 2015 !

SOMMAIRE

Edito	page 2
Vie fédérale	page 4
Actualités	page 5
Vie du Codep	page 11
Commission grands parcours	page 13
Commission jeunes	page 15
Carnet	page 18
Libre expression	page 20

Je vous donne rendez-vous à notre prochaine réunion des clubs le mercredi 11 juin à 20 heures, salle du CDOS à Créteil, en remerciant par avance, Claire -Lise HEID, qui confectionne avec « amour » le pot de l'amitié ! ■

Marie-Christine DUDRAGNE
Présidente du CoDep

L'effectif départemental se heurte aux exigences fédérales

Bien que la situation ne soit pas désespérée, elle demeure préoccupante. Après avoir constaté, au terme de la saison dernière, une sensible diminution d'effectif, il ne semble pas que cette régression ait été endiguée à l'issue du premier trimestre 2014. Une majorité de clubs accuse un solde de licenciés négatif, résultant d'un nombre de membre non-réaffiliés supérieur à celui des nouvelles adhésions. Pour expliquer ce déséquilibre, sont invoqués en priorité les départs en retraite, bien qu'apparaissant moins nombreux que ce qui est prétendu... Quant aux autres raisons, elles sont évoquées avec discrétion. S'ajoute à ce phénomène le problème des jeunes, qui abondent de moins en moins nos rangs parce que – ne craignons pas de le répéter – ils n'y trouvent pas matière à s'exprimer tel qu'ils le souhaitent. Dans ce domaine, chacun en est conscient, les solutions ne manquent pas. Faut-il encore avoir la volonté de les appliquer. Ne désespérons pas pour autant et renouvelons notre invitation à ces forces vives de demain.

Nous avons donc entamé une courbe descendante, ce qui ne s'était jamais vérifié au cours de ces quelques dernières années et sans qu'il soit tenu compte de l'incidence fluctuante des "Amis de la FFCT" (qui ne sont pas forcément les nôtres...). Leur situation devrait être prochainement réglée si la démarche menée par la présidente du Codep atteint l'objectif qu'elle s'est fixée : extraire ce groupement – il ne peut s'agir d'une association au sens juridique du terme – des rangs val-de-marnais. Faute d'informations précises sur le sujet, tout donne à penser que la Fédération a, d'ores et déjà, opéré quelques coupes sombres, une sorte de grand ménage périodique au sein de sa vitrine de prestige, quitte à se priver d'éminentes individualités, tels des VIP, partenaires d'entreprises et autres personnalités officielles ayant apporté leur contribution à des opérations fédérales. Le Président de la République, lui-même, y est répertorié ainsi que plusieurs ministres et hommes d'État étrangers... S'y ajoutent le personnel du siège fédéral et, plus surprenant encore, une poignée de cyclotouristes traditionnels. Précisons que cette entité parallèle, dont le statut a déjà été évoqué dans notre gazette trimestrielle n° 92 (fallait-il encore en prendre connaissance...) dépend du Val-de-Marne simplement parce qu'elle a élu domicile au siège fédéral implanté à Ivry qui, comme chacun sait, fait partie intégrante du 94 ! Ce qui ne manque pas non plus d'étonner, c'est que la Ligue Île-de-France, bien que s'étant installée rue Louis Bertrand, n'ait pas été contrainte de figurer, elle aussi et en totalité, au sein du Val-de-Marne. Deux poids, deux mesures par conséquent !

Ne perdons toutefois pas de vue que l'amputation des "Amis de la FFCT" devrait se répercuter (favorablement) sur le quorum requis lors des votes en AG, lequel encourait le risque de n'être pas atteint, ceux-ci sacrifiant fort peu à notre discipline et ne participant jamais à nos travaux annuels. En revanche, pourrait en souffrir l'attribution des ristournes et subventions, celles-ci étant allouées – en tout ou partie – en fonction des effectifs de l'association concernée, le Codep en l'occurrence.

En quelque sorte une nouvelle version du beurre et de l'argent du beurre ! ■

En survolant l'activité départementale

UN NOUVEAU DIRECTEUR DE LA COHÉSION SOCIALE

À l'occasion d'une intime réception, Thierry LELEU, Préfet du Val-de-Marne, a rendu un hommage chaleureux à Robert SIMON qui assura la Direction départementale de la Cohésion sociale du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013 avant de faire valoir ses droits à la retraite. C'est Bernard ZHARA qui a été nommé pour lui succéder. Rappelons que la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS) s'est substituée à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS). Elle est joignable, aux heures de bureau, par téléphone au 01 45 17 09 25 ; par Internet en composant ddcs@val-de-marne.gouv.fr et par courrier adressé 11, rue Olaf Palme – 94003 CRÉTEIL Cedex.

ENTRETIEN DU DOMAINE CYCLABLE

Faute d'être périodiquement entretenues, les pistes et autres infrastructures réservées aux deux-roues posent, de sérieux problèmes de sécurité à ceux qui les empruntent. Si les contacts que vous avez eus avec des collectivités locales se sont soldés par un échec, vous avez la possibilité d'adresser un courrier circonstancié à Dominique LEBRUN, président de la Coordination interministérielle pour l'Usage du Vélo (CIUV), tour Pascal B 92055 la Défense cedex, lequel le fera suivre, si besoin, à Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Dans l'hypothèse où les cas d'intervention se révéleraient plus nombreux que supposé – ne négligeons pas cette éventualité – et dans le seul but d'éviter la dispersion des dossiers et une perte d'efficacité, la démarche pourrait éventuellement transiter par le Codep.

MESDAMES, L'ALSACE VOUS ATTEND !

En raison du retentissant succès obtenu par *Toutes à Paris*, première randonnée cyclotouristique exclusivement réservée aux féminines, il n'est pas prématuré d'évoquer sa réplique, programmée au calendrier fédéral les 4 et 5 juin... 2016. Pour cette seconde édition, qui semble s'orienter vers une fréquence quadriennale – elle était biennale à l'origine – le cap sera mis sur Strasbourg qui souhaite, en la circonstance, la collaboration logistique des pays voisins dont l'Allemagne, candidate en puissance. Bien que l'échéance soit encore éloignée, tout donne à penser que le 94 sera aussi bien représenté que lors de l'édition de 2012 qui regroupa quinze de nos compagnes de route.

Suite page suivante

INDÉPENDAMMENT DE LA CRISE FINANCIÈRE, CELLE DU LOGEMENT !

Bien que l'échéance soit encore lointaine, l'AG 2014 pose (déjà) problème à l'équipe de direction du Codep. Non pas au niveau de son ordre du jour – ce serait prématuré – mais concernant l'hébergement des assises annuelles. Initialement prévues à Créteil, il s'avérera qu'à cette époque de l'année les installations municipales sont saturées. Il va donc falloir prospecter au travers des communes du 94 pour trouver refuge. Dès à présent, le BE se met en campagne – c'est de circonstance – pour découvrir un local susceptible d'abriter nos travaux. Et ne serait pas opposé à l'aide que vous pourriez éventuellement lui apporter. Ce dont elle vous remercie dès à présent.

A.G. DU CDOS : QUELQUES INQUIÉTUDES

Matinée studieuse que celle du samedi 8 mars à l'issue de laquelle le Comité départemental olympique et sportif du Val-de-Marne tenait Assemblée générale. Outre les représentants des Comités départementaux, le président Christian LOPEZ avait convié Daniel GUÉRIN, vice-président du Conseil général en charge du Sport, Évelyne CIRIÉGI, présidente du Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France, ainsi que Bernard ZHARA, directeur de la Cohésion sociale val-de-marnaise – dont ce fut l'occasion de faire connaissance. Celui-ci représentait Thierry LELEU, préfet du Val-de-Marne, excusé. La lecture du rapport moral par le président en exercice ouvrit la séance, comme il est de tradition, et s'orienta d'emblée vers le projet *Paris Métropole* (*) récemment adopté par l'Assemblée nationale lequel, s'il devenait réalité – mais le verdict des "municipales" risque de le remettre en cause – ne demeurerait pas sans incidence sur le paysage associatif du département. Afin de se faire rassurants, et de mieux informer les Comités, sur cette éventualité, Christian LOPEZ et Bernard ZHARA, prenant le relais de Daniel GUÉRIN, annoncèrent la mise en place, en partenariat avec le Conseil général, d'Assises départementales à l'occasion desquelles la situation serait explicitée. Restent à définir la date, l'heure et le lieu. Ceci étant, les différents rapports témoignèrent d'un parfait fonctionnement de la structure val-de-marnaise. Ils furent votés à la quasi-unanimité sous les applaudissements de l'assistance.

(*) Le concept de *Paris Métropole* se traduit, notamment, par le rapatriement de la petite couronne (92, 93 et 94) au 75 à l'échéance du 1^{er} janvier 2016.

L'AVENIR TERRITORIAL DU 94 MENACÉ ?

Christian FAVIER, Président du Conseil Général du Val-de-Marne a analysé par le menu le projet du Gouvernement relatif au rattachement de la petite couronne – Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93) et Val-de-Marne (94) – à Paris. Il en a tiré les conséquences brièvement résumées : « *La volonté du Gouvernement de supprimer les départements de la petite couronne et de transférer leurs attributions légales à la métropole du Grand-Paris, constitue une menace très sérieuse pour notre collectivité et surtout pour l'ensemble des actions qu'elle développe ou qu'elle accompagne au-delà de ses strictes compétences.* » Et le président du Conseil général d'évoquer le Festival de l'Oh ! «... *qui constitue un exemple éloquent.* »

BALLON D'ESSAI

L'application des règles de circulation alternée mises en place fin mars pour lutter contre la pollution, donnaient un avant-goût de la restructuration évoquée ci-dessus. Elles concernaient, en effet, exclusivement Paris et la petite couronne... Cette forme d'anticipation laisse supposer, qu'au fil des mois, le découpage territorial envisagé sera à nouveau testé dès lors qu'une occasion se présentera. La méthode présente au moins l'avantage d'échapper, le moment venu, à l'effet de surprise !

AU MOINS UN ASPECT POSITIF !

Sans préjuger du rôle de la restructuration – en admettant qu'elle se confirme – elle présentera au moins un avantage en ce qui concerne le Cyclotourisme départemental : celui de résoudre, sans se perdre en vaines discussions et incessantes démarches, le problème des "Amis de la FFCT". Ce groupement, dont l'appartenance au Codep 94 est contestée à mesure que les Val-de-Marnais découvrent sa situation, serait automatiquement intégré à l'effectif regroupant Paris et la petite couronne. Au même titre, d'ailleurs, que la Fédération qui sera, elle aussi, mutée pour raison... d'implantation géographique.

VERS UNE MÉGAPOLE FRANCILIENNE

Si l'on fait référence aux chiffres communiqués par l'INSEE lors des derniers recensements, le rapatriement de la petite couronne dans le 75 lui permettrait de totaliser 6 700 000 habitants – contre 2 250 000 auparavant : largement du simple ... au triple ! Pour mémoire la population du 92 se chiffre actuellement à 1 580 000 résidents, celle du 93 à 1 530 000, tandis que le Val-de-Marne en compte 1 335 000, soit 4 445 000 âmes représentatives de ces trois départements. *Paris Métropole* atteindrait, donc, près de 56% des 12 millions de Franciliens et plus de 10% de la population de l'Hexagone : 66 millions d'habitants.

APPEL À LA VIGILANCE

Par le canal de la Revue fédérale, la Fédération informe l'ensemble de ses adhérents qu'une erreur s'est glissée lors de l'édition des licences 2014. Le numéro d'appel de l'assurance (petit et grand braquet) n'est pas le 01 40 25 59 59, comme indiqué au-dessus du code-barres sous l'appellation "*numéro de rapatriement en cas de sinistre*" mais le 01 42 99 08 05. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour transmettre l'information aux membres de votre club qui ne sont pas destinataires de *Cyclo-Tourisme*. Une fois de plus, le Codep vous remercie de votre collaboration.

LE RÉVEIL DES JEUNES, UN DES OBJECTIFS DE LA SAISON

Créée par Henri DESGRANGE, le père spirituel du Tour de France, la formule Audax, même si elle n'a plus l'impact d'antan, reste la base du cyclotourisme traditionnel. Et si les adultes continuent à sacrifier aux brevets qu'elle propose, ceux-ci sont en revanche boudés par les jeunes, lesquels ignorant trop souvent qu'ils sont le meilleur apprentissage de la discipline. C'est dans la perspective de modifier ce jugement que le Codep et ses animateurs du secteur "Jeunes" – dont la foi ne s'est pas démentie malgré les timides résultats obtenus l'an passé – ne désarment pas pour autant et proposent aux pédaleurs en herbe de quoi faire plus ample connaissance avec ce type d'évasions. Souhaitons-leur le succès qu'elles méritent.

**LE 78 ET, À UN DEGRÉ MOINDRE LE 94,
CLASSÉS EN ZONE ACCIDENTOGÈNE ?**

En ce début de saison, l'AS Brévannaise a payé un lourd tribut à la malchance. Début février, à l'issue du Rallye de Satory une voiture a heurté Yves FEUILLOY. L'hôpital de Trappes où il a été rapidement conduit a diagnostiqué une fracture du bassin nécessitant la pose d'une prothèse. Trois semaines plus tard, Bernard OZIOL, qui participait au Rallye du CC Versailles-Porchefontaine, s'est trouvé mêlé à... un vol de faisans. Bilan de cette insolite rencontre, une fracture de la clavicule droite et deux côtes cassées. Enfin, en rentrant du Rallye de Mantes-la-Jolie, proposé en lever de rideau de Paris-Nice, les 74 printemps de James SAVIN n'ont guère fait obstacle à la hargne de jeunes casseurs, mi-blancs, mi-blacks, qui après l'avoir généreusement "caillassé" l'ont couché au sol. Relevé par une femme, il a été emmené à l'hôpital de la ville pour la réduction d'une fracture du fémur. Les Brévannais de l'ami Maryan vont finir par hésiter à fréquenter les Yvelines ! Et dans le même temps, en rentrant de son training quotidien, le président de l'US Créteil, Roland TROKIMO a été victime de la maladresse d'un piéton téméraire qui l'a précipité sur l'asphalte. Bilan de cette spectaculaire cabriole : l'éclatement de la tête du fémur, l'installation d'une prothèse... et un repos forcé.

Tous nos vœux de complet rétablissement à ces victimes de la route et nos souhaits d'un rapide retour à leurs activités pédalantes.

LE PRINTEMPS S'ANNONCE BIEN...

Affluence record aux Boucles de l'Est proposées par l'ACBE le dimanche 9 mars. Plus de 310 participants (312 pour être précis), "routiers" pour la plupart, rallièrent l'arrivée dans des conditions pratiquement estivales : plus de 20°C à l'heure de l'attribution des coupes. Avec 29 arrivants, celle au plus grand nombre fut conquise par les CT St Mauriens – bientôt 80 années d'existence... – et ce malgré la participation de l'AS Brévannaise, habituée à occuper la plus haute marche des podiums dominicaux. Après la chaude visite du soleil, ce fut la seconde (bonne) surprise de la journée. Une semaine plus tard, le Rallye du Perce-neige (?) donnait l'occasion à l'Elan Cyclo de Limeil-Brévannes d'accueillir, dans des conditions atmosphériques identiques – et malgré la concurrence de ses voisins du CC Combs-la-Ville – 464 pédaleurs et pédaleuses, dont 110 vététistes, et d'offrir le trophée René LE ROC'H à ... l'AS Brévannaise forte de ses 62 représentants. Belle revanche sur le dimanche précédent ! Un souhait à l'issue de ces deux réussites : que Phoebus continue à manifester son assiduité lors des organisations Val-de-Marnaises !

Dernière minute**LE MINISTÈRE DES SPORTS FAIT PEAU NEUVE**

Nommée à l'issue du dernier remaniement ministériel, Najat VALLAUD-BELKACEM est entrée en fonction le 2 avril. Au sortir de ses études, qu'elle mena brillamment, la jeune Franco-Marocaine, qui fêtera ses 36 ans début octobre, entama dès 2002 une carrière politique. Hantant les couloirs et les amphithéâtres des ministères et autres instances régionales puis nationales, elle s'avéra rapidement une valeur sûre. Mais ce qui demeure inquiétant c'est son manque de prédispositions en matière de sport, à l'inverse du dernier trio qui occupa la fonction : Chantal JOUANNEAU (karaté), David DOUILLET (judo) et Valérie FOURNEYRON, qui la précéda, (volley). Elle n'apparaît pas, en effet, comme une inconditionnelle des pelouses ni même des tribunes de stades, ce qui pourrait s'avérer préjudiciable à l'exécution de son mandat. D'autant qu'elle a également en charge le portefeuille des Droits de la femme, celui de la Ville et enfin, complémentaire du Sport par tradition, celui de la Jeunesse. N'est-ce pas un peu lourd pour la benjamine de l'actuel Gouvernement ? Réponse dans les semaines à venir.

Roger BAUMANN

DU NOUVEAU CONCERNANT LA MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Un décret du 18 décembre 2013 modifie celui du 14 octobre 1969 qui avait créé la médaille. Désormais, entrent dans le champ d'attribution de cette décoration officielle les « activités associatives au service de l'intérêt général ». La médaille est désormais intitulée : Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Par ailleurs, le barème d'ancienneté est modifié de la façon suivante :

- ⇒ Médaille de bronze : 6 années d'activités bénévoles,
- ⇒ Médaille d'argent : 10 années d'activités bénévoles (dont 4 dans l'échelon bronze),
- ⇒ Médaille d'or : 15 années d'activités bénévoles (dont 5 dans l'échelon argent).

Ces nouvelles dispositions, si elles sont plus favorables aux bénévoles dans la reconnaissance de leurs mérites et de leur engagement, ne vont pas sans poser de problèmes. En effet, dans le Val-de-Marne, le quota annuel de médailles est régulièrement atteint. Aussi, l'abaissement du barème d'ancienneté et l'extension du champ d'attribution de la médaille vont créer un effet d'entonnoir d'où un délai plus long pour obtenir la médaille.

La FFMJS devra être rebaptisée FFMJSEA : Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Rappelons que cette médaille est remise en préfecture et que le changement de grade se fait sur la base de mérites nouveaux (pas d'avancement à l'ancienneté).

Si, dans votre entourage associatif, vous connaissez des bénévoles qui mériteraient d'être récompensés, n'hésitez pas à contacter le Comité des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports : www.cdmjs94.fr.

Nicolas EDUIN

Mise à jour des informations concernant votre club : mode d'emploi

Il n'est pas rare que notre comité soit questionné à ce sujet, aussi il nous semble nécessaire de faire quelques rappels.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance d'avoir les informations les plus à jour possible afin de contacter le bon interlocuteur et de connaître vos dirigeants et vos licenciés. Pour sa part, le CoDep réalise régulièrement des extractions sur l'Extranet fédéral pour connaître vos coordonnées, vos dirigeants, le nombre de vos licenciés,...

Aussi, voici la marche à suivre en cas de changement affectant votre club (changement d'adresse, de courriel, de dirigeant,...) :

- ⇒ **En informer le CoDep 94 par mail** (à la présidente Marie-Christine DUDRAGNE presidente@codep94-ffct.org et au secrétaire Nicolas EDUIN secretaire@codep94-ffct.org) pour la mise à jour du site Internet du CoDep.
- ⇒ **Mettre à jour l'extranet fédéral** (accessible à l'adresse suivante : <http://ffcyclo.org/>) Vous devez disposer des droits d'administrateur (le président du club peut donner délégation) pour procéder à des modifications.
- ⇒ Transmettre également les modifications à : la Ligue Île-de-France FFCT, la préfecture, votre commune, votre établissement bancaire, vos partenaires,...

NB : le fichier de l'Extranet et celui du CoDep ne sont pas « interconnectés », d'où la nécessité de nous prévenir de toute modification. En effet, nous ne sommes pas avertis lorsque vous modifiez les informations concernant votre club sur l'Extranet fédéral.

Enfin, nous insistons sur la nécessité de bien identifier toutes les personnes qui composent votre bureau. Cela nous aide, entre autres, à trouver des candidats pour les récompenses fédérales (Trophée du bénévole et du dirigeant, Reconnaissance fédérale, Médaille FFCT,...). Voici l'exemple d'un bureau d'un club val-de-marnais :

SAISON	GROUPE D'INSTANCE	FONCTION	CORRESPONDANT	CIVILITÉ NOM PRÉNOM
2014	Bureau Exécutif	Président	Oui	Monsieur ████████████████████
2014	Bureau Exécutif	Vice-Président	Non	Monsieur ████████████████████
2014	Bureau Exécutif	Trésorier	Non	Monsieur ████████████████████
2014	Bureau Exécutif	Secrétaire	Non	Mademoiselle ████████████████████
2014	Bureau Exécutif	Délégué sécurité	Non	Monsieur ████████████████████
2014	Bureau Exécutif	Membre	Non	Monsieur ████████████████████
2014	Bureau Exécutif	Président d'honneur	Non	Monsieur ████████████████████

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute question complémentaire. ■

Nicolas EDUIN

De la responsabilité des dirigeants des associations

Le problème survient souvent lors du renouvellement total ou partiel des instances dirigeantes de l'association.

Administration

Les membres du Bureau, nouvellement élus et leurs prédécesseurs, omettent souvent de signaler la modification aux Autorités.

En effet tout changement de dirigeants d'une association doit être signifiée à la préfecture qui a enregistré les statuts (formulaire 13971*01).

S'il n'y a pas cette notification, seuls les dirigeants enregistrés par la préfecture sont responsables devant la loi même s'ils ne sont plus en exercice.

Finances

L'autre dossier sensible est la partie financière car elle engage directement la responsabilité des dirigeants.

Après leur élection, les membres du nouveau Bureau (président, trésorier... suivant les statuts) doivent prendre contact, dans les plus brefs délais, avec les établissements financiers gérant les avoirs (compte courant, comptes sur livret, placements...) de l'association pour faire enregistrer leur signature et mettre à jour les délégations de pouvoir et changer les codes d'accès pour les opérations à distance.

Quels sont les documents nécessaires ?

- Procès verbal de l'Assemblée générale électorale,
- carte nationale d'identité ou passeport en court de validité
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

Quels sont les avantages ?

- Les règlements effectués par le président ou le trésorier seront honorés car ils auront officiellement la signature. Je vous laisse imaginer les désastreuses conséquences de chèques signés par des personnes n'ayant pas la signature.
- Les finances sont mieux sécurisées car les accès aux comptes sont contrôlés par les délégations de pouvoir (statutairement pour le président et le trésorier).

L'autre point important est de garantir la pérennité de la gestion quotidienne de l'association.

Il suffit de plusieurs carnets de chèques détenus par différentes personnes ayant procuration de délégation pour parer à tout empêchement du trésorier. ■

André MICHEL

Commission grands parcours

10ème Rand'Oh ! 2014 : bonne participation

La 14ème édition du Festival de l'Oh ! sera marquée par le renouvellement de son ancrage territorial. Elle se déroulera sur les berges de Seine et mettra l'accent sur les plaisirs de l'eau.

Une nouveauté qui permet d'inaugurer cette année l'alternance SEINE / MARNE que le Festival orchestra dorénavant.

Une programmation conçue « les pieds dans l'eau », c'est ce qui attend les festivaliers les 28 et 29 juin sur les 7 escales du VAL DE MARNE : IVRY – ALFORTVILLE – VITRY – CHOISY – ORLY – VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – PERIGNY-SUR-YERRES et une à PARIS, (passerelle SIMONE DE BEAUVOIR).

Dans le cadre de cette édition ; le CoDep organisera la 10ème Rand'Oh ! « de la baie du Mont-Saint-Michel à la Seine », du mardi 24 au dimanche 29 juin (après-midi).

La confiance témoignée depuis 10 ans par le Conseil général est un signe fort de notre intégration au sein du Festival. L'augmentation conséquente de la subvention allouée par rapport à 2013 (+50%) démontre que notre Rand'Oh ! est reconnue et appréciée par les autorités départementales

Aussi pour célébrer dignement cet anniversaire important nous avons souhaité que cette édition parte d'un lieu connu par les touristes du monde entier « La baie du Mont-Saint-Michel ».

Le Mont-Saint-Michel « merveille de l'occident » par l'originalité de son site, le beauté de son architecture, est l'une des principales curiosités monumentales de la France. Cet îlot rocheux de près d'un kilomètre de circonférence s'élève à 80 mètres de haut et est attaché à la baie par une digue insubmersible construite en 1879. Vous pourrez admirer le rétablissement du caractère maritime du Mont-saint-Michel.

Mis en service en mai 2009, le barrage sur le COUESNON, par sa régulation des eaux, redonne au fleuve suffisamment de force pour chasser les sédiments vers le large, loin du Mont. Au-delà de sa fonction hydraulique, le barrage se fond dans le nouveau parcours d'approche du Mont-Saint-Michel comme ouvrage d'art et d'accueil du public.

Le départ de ce haut lieu touristique français permettra de découvrir la Normandie du mardi au samedi en traversant 3 départements : Manche - Calvados - Eure.

Commission grands parcours

Nous avons retenu certains commentaires et suggestions des présidents de clubs et responsables de groupe présents sur l'édition 2013 afin d'améliorer cette 10ème édition et répondre à l'attente des participants.

Le principal changement est de revenir aux vraies valeurs du cyclotourisme « vélo + tourisme ».

Les étapes seront réduites par rapport aux éditions précédentes (sauf celle du samedi pour des raisons d'hébergement). Ce qui devrait permettre de profiter de cette belle région, de s'arrêter tranquillement pour prendre des photos, visiter certains sites magnifiques et prendre un bain de mer pour les plus courageux.

On ne parlera pas de moyenne horaire, de dénivelé ou de performance athlétique. Mais faire du vélo en toute convivialité en appréciant la beauté des villages et des départements traversés, c'est aussi cela la pratique du vélo. Que du bonheur !

Autre modification importante ; les repas du midi sont fixés à heure fixe et tiennent compte bien évidemment des difficultés du parcours afin que chaque cyclo puisse arriver à l'heure et dans de bonnes conditions.

Compte tenu de la connaissance tardive des dates du Festival et surtout de la période très prisée par les vacanciers retraités ; nous avons limité la participation à 100 pour nous permettre de trouver des lieux de restauration de d'hébergement acceptables.

Après avoir fait le plein, nous avons eu hélas 4 désistements pour de graves problèmes de santé. Nous pensons bien à eux et nous leur souhaitons bon courage et un prompt rétablissement. La participation début avril est 90 roulants et 6 bénévoles.

Nous remercions les cylos de nous avoir fait confiance ainsi que les présidents de clubs qui ont bien relayé les informations.

La soirée de présentation de cette édition avec la remise de divers documents (parcours, infos pratiques, plaques de cadre, bidons ...) aura lieu le : **vendredi 23 mai à Villeneuve-Saint-Georges, Espace Jean Cocteau, 8 avenue Carnot à 19h30.**

Nous adressons nos remerciements à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, pour son accueil le 23 mai et pour notre arrivée sur le site de son escale le 29 juin.

Nous vous souhaitons une excellente préparation afin de profiter pleinement de cette randonnée. ■

Louis DESGRANGES

Critérium départemental du jeune cyclo

Rendez-vous incontournable des écoles cyclos de notre département, le CoDep 94 a organisé le Critérium départemental du jeune cyclo Route & Vtt, le dimanche 6 avril 2014 au stade Didier Pironi à Limeil-Brévannes.

Trois écoles représentées, CLSG Maisons-Alfort, Elan Cyclo Limeil-Brévannes et VC Sucy en Brie.

Le CoDep94 a également accueilli une jeune cyclotte de l'AS Brévannaise, club sans école cyclo. Ce club a su marquer de par sa présence son attachement aux activités départementales et au futur du cyclotourisme.

Un long trimestre de préparation. Repérage des parcours route et VTT. Recherche des questions « balise », ni trop faciles ni trop dures. Définir de façon équitable les épreuves de maniabilité en fonction des catégories d'âge. Et enfin, proposer une épreuve mécanique à la portée de tous.

Pour préparer ce critérium, une réunion a eu lieu début mars en présence des cadres des clubs représentés.

Grosse incertitude, la météo. Durant quelques semaines elle fut très clémente. Les organisateurs espéraient que le temps restera stable pour ce week-end du 06 avril, et que l'anticyclone ne nous jouera pas de mauvais tours en ce dimanche.

Vœux exaucé: la météo fut fort correcte.

Donc en ce dimanche 6 avril 2014 le Critérium départemental du jeune cyclo route & VTT débute à Limeil-Brévannes.

Sur 52 enfants préinscrits, 49 seront finalement présents.

L'AS Brévannaise : 1 routière - moins de 13 ans.

Le CLSG Maisons-Alfort : 16 participants : (6 jeunes de moins de 13 ans dont 2 féminines) tous vététistes.

L'Elan Cyclo Limeil-Brévannes : 13 participants : 1 routier, 12 vététistes (8 jeunes de moins de 13 ans dont 2 féminines).

Le Vélo Club de Sucy en Brie : 19 participants, 2 féminines (10 jeunes de moins de 13 ans, 1 féminine) tous vététistes.

30 encadrants sont mobilisés pour accompagner les enfants durant cette journée.

Pour les moins de 13 ans, nous avons repris la même organisation que l'an passé, à savoir former des groupes par catégorie d'âge.

- Première nouveauté, suivant le niveau de pratique, une mixité d'âge a été faite, ainsi un enfant de 10 ans a pu être intégré dans le groupe des 8 ans.

Commission jeunes

- 2nde nouveauté : les groupes ont été suivis toute la matinée par leur binôme d'encadrant. Vérifications vélos, trousse à outils, cartographie et randonnée.
- 3^{ème} nouveauté: une épreuve théorique a été intégrée lors de l'atelier mécanique. Le CoDep 94 se rapproche ainsi des pratiques de la Ligue IDF sur cet exercice.
- 4^{ème} nouveauté : maniabilité. Deux parcours distincts ont été dessinés. L'un pour les moins de 13 ans et l'autre à partir des catégories minimales. Le constat est simple, sur une telle épreuve technique un petit de 8 ans ne peut être à la hauteur d'un grand de 17 ans.

Vous trouverez les résultats de cette belle journée page suivante.

Je remercie, ici les écoles cyclos présentes et l'AS Brévannaise pour leur participation au CDJC. Le CoDep 94 pour son soutien lors de l'organisation. La ville de Limeil-Brévannes pour la logistique apportée et aussi et surtout tous les bénévoles qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la bonne marche de ce Critérium.

Et toutes mes félicitations à « Fiesta Paella » qui a su préparer quelque 80 repas qui ont fait le bonheur des enfants et des encadrants. ■

Thierry DUDRAGNE
Responsable commission jeunes



Les deux jeunes routiers



Les représentants des écoles cyclo



1ers de chaque catégorie : -13 ans : Thibault Memheld (ECLB), minime : Xavier Caron (VC Sucy), cadet : Bastien Malhomme (CSLG MA) et junior : Lucas DOUNON (CSLG MA).

Commission jeunes

Critérium Départemental du Jeune Cyclotouriste - ROUTE							
	Nom - Prénom	licence	points	catégorie	sexe	n° club	nom du club
1	HABERT Aurélie	587354	195	-8/12	F	05775	A.S. BREVA NNAISE
1	ABBALLE Valentin	751639	226	-17/18	M	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
Concours Education Routière							
	Nom - Prénom	licence	points	catégorie	sexe	n° club	nom du club
1	MEMHELD Thibault	751524	262	-8/12	M	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
2	LEROY Matéo	768138	249	-8/12	M	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
2	LEGENDRE Tom	775203	249	-8/12	M	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
3	N'GOMA Lukas	785171	236	-8/12	M	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
4	JALLU Alexandre	768878	234	-8/12	M	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
5	ABBALLE Rafaël	769286	230	-8/12	M	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
6	N'GOMA Axelle	788264	226	-8/12	F	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
7	HIRSCH Clarence	752385	219	-8/12	M	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
8	ARROTEIA Killian	768129	214	-8/12	M	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
9	FERNANDES CENTIO Jessy	785167	208	-8/12	M	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
10	LOCATELLI Eliott	787737	207	-8/12	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
11	CORDIER-GRISON Margot	775149	203	-8/12	F	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
12	FAZY Nohlan	794798	190	-8/12	M	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
13	CHAMBONNIER Quentin	753419	190	-8/12	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
14	COILLAUD Bayron	767747	188	-8/12	M	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
15	FERNANDES CENTIO Edy	785169	186	-8/12	M	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
16	GEORGES Nicolas	787733	182	-8/12	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
17	LEGRIMELLEC Mathieu	752387	171	-8/12	M	06306	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE
18	HUET Armonie	785156	170	-8/12	F	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
19	LEGRAND Pierre-Alexandre	771867	158	-8/12	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
20	NZOUZI Gabriel	785161	156	-8/12	M	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES
21	HERBOMEL Thelma	787736	149	-8/12	F	04945	CSLG MAISONS ALFORT
22	MOREL Stacy	787740	147	-8/12	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
Critérium Départemental du Jeune Cyclotouriste - VTT							
	Nom - Prénom	licence	points	catégorie	sexe	n° club	nom du club
1	CARON Xavier	752370	230	-13/14	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
2	RACHEK Nolane	755039	208	-13/14	M	04923	ELAN CYCLO LIMEIL-BREVANNES
2	RONEZ Hugo	736226	208	-13/14	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
3	BOUIGUALLET Léonie	768876	204	-13/14	F	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
4	SINCLAIR Adrien	771872	197	-13/14	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
5	BATTUT Axel	722483	184	-13/14	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
6	VATIN Guillaume	785239	174	-13/14	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
7	DURAN Alban	737832	172	-13/14	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
NC	LE FOLL Erwan	767739	-148	-13/14	M	04923	ELAN CYCLO LIMEIL-BREVANNES
NC	JOUSSAUME Thomas	785173	-132	-13/14	M	04923	ELAN CYCLO LIMEIL-BREVANNES
1	MALHOMME Bastien	787738	230	-15/16	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
2	COILLAUD Clayton	736220	228	-15/16	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
3	THUDOR Anthony	687007	226	-15/16	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
4	DE ALMEIDA Rémy	736221	224	-15/16	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
5	BARBIN Killian	754293	216	-15/16	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
6	SAFRAN Gabriel	786269	212	-15/16	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
7	MATUSZEWSKI Emilien	771870	195	-15/16	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
8	MUNOZ Jorik	785237	194	-15/16	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
9	ELOY Kevin	767750	192	-15/16	M	06306	VELO CLUB SUCY EN BRIE
1	DOUNON Lucas	722481	236	-17/18	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
2	DECOUD Sébastien	667721	228	-17/18	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
3	VIEILLARD Mathiew	688269	194	-17/18	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
4	BALLAND Sylvain	771863	182	-17/18	M	04945	CSLG MAISONS ALFORT
NC	JOUSSAUME Mathieu	786519	-170	-17/18	M	04923	ELAN CYCLO DE LIMEIL-BREVANNES

Décès

Nous avons appris avec une infinie tristesse le décès ce jeudi 16 avril en début d'après-midi d'**Hervé LELEU** dans un accident de parapente en Lozère.

Hervé était licencié au club de l'AMA Rungis. Élu au Codep 94, il a apporté son concours actif à l'organisation du Défi 94 à la fin des années 90 avec Bernard DELOFFRE, René LE ROC'H, Gilles LE NAOUR, Gilbert DUCHESNE,...

Instructeur fédéral hors pair, il a formé de nombreux encadrants dans les différents stages qu'il a organisés en tant que délégué à la formation pour notre comité et à la Ligue IDF FFCT en tant que délégué régional.

Nombreux sont ceux qui se souviennent de son intervention au début des années 2000, sur « la chaîne du froid » lors d'une journée d'information organisée par le CoDep. De précieux conseils ont été prodigués aux clubs concernant l'hygiène alimentaire lors des organisations.

À la fin des années 2000, il s'était un peu éloigné du monde du cyclotourisme pour pratiquer la plongée sous-marine.

Hervé avait 50 ans et avait été récompensé par le Mérite fédéral en 2004 et par le Trophée du Dirigeant du CoDep 94 en 2009.

Nous adressons à ses proches le soutien et les condoléances des membres du CoDep 94 et des cyclos du Val-de-Marne.



Nous avons reçu plusieurs messages rendant hommage à Hervé, dont celui de notre Président fédéral, Dominique Lamouller.

Voici leurs mots :

« Bonjour,

C'est au moment de Pâques en Provence ou se retrouvent de nombreux cyclotouristes que nous apprenons le décès tragique d'Hervé LELEU un bénévole passionné par le cyclotourisme. Bien sur nos pensées et notre soutien va d'abord à sa famille, ses proches pour qui cette disparition trop brutale est une souffrance que nous ne pouvons pas combler. C'est aussi une perte immense pour son club , son Comité départemental et ses amis cyclotouristes et pour le développement du cyclotourisme à la FFCT en général. J'adresse à sa famille ses proches et tous ses mais mes condoléances les plus sincères et celles de la Fédération Française de cyclotourisme. »

Dominique Lamouller

« Bonjour,

c'est avec une très grande tristesse que j'apprend cette nouvelle. Je l'ai connu comme instructeur, il était génial et avec l'humilité des grands. Les meilleurs partent toujours trop tôt. »

Jean-Marie Cespedes

« Je me souviens de mon stage initiatrice en 2011, que j'ai fait avec lui, avec -7° et -10° avec un vélo VTT, sans frein. Ce qu'il a voulu vérifier ! Ensuite il a réglé son VTT pour me faire essayer ses freins ! Il m'a parlé très longuement de mon père, instructeur fédéral, qui l'avait formé... Il nous a expliqué comment ne pas avoir froid, en s'échauffant à côté de notre vélo et rouler avec endurance dans le parc de Vincennes. Oui, que de souvenirs.

Un homme exceptionnel, trop jeune pour partir et je suis bouleversée par sa disparition. Je pense aussi à son fils, qui a animé notre stage sur la nutrition. Je me souviens de tous ces projets personnels, parce qu'il souhaitait décrocher un peu, pour s'occuper de son épouse, de sa famille. »

Marie-Christine Dudragne

« Encore une bien triste nouvelle concernant Hervé qui est parti rejoindre bien d'autres au paradis des sportifs. »

Bernard Deloffre

Libre expression

Le changement, c'est maintenant

Le tir à la ligne a été inventé au XIX^e siècle, à la fameuse époque où le moindre journal, où le plus insignifiant canard publiait des romans-feuilletons. Les écrivains en mal d'argent faisaient "durer le plaisir" avec toutes sortes d'astuces, afin de maintenir leur gagne-pain durant le plus grand nombre possible de numéros. Aujourd'hui, le tir à la ligne est délaissé par les plumitifs, ère du Twitter oblige.

Mais baste (de l'italien bastare : ça suffit), il faut sauver cette belle pratique ! Ensemble, remettons au goût du jour le tir à la ligne, sans lequel rédiger une histoire ennuyeuse devient si difficile !

Avant tout, un peu de vocabulaire.

On peut lire sur le site du Ministère de la Culture, qui est ma foi plein de surprises, cette définition bien sentie du tir à la ligne : « À peu près synonyme de pisser de la copie ou de tartiner. Mais on peut aussi tirer à la ligne quand on a du mal à boucler un papier, même s'il ne fait que deux feuillets. » Telle est la position du Gouvernement. Pierre Dac ajoute :

« Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs et rigoureux de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir. » Fulgurant, concis, bref, exemplaire. C'est bien joli, me direz-vous, mais foin de la théorie ! Comment peut-on faire, vous, moi, pour réussir un tir à la ligne digne des plus grands experts d'autrefois ? Où est passé le savoir-faire ancestral ?

J'ai trouvé aujourd'hui le moyen de réhabiliter cet art et d'exciter ??? Votre curiosité naturelle.

Prenons par exemple un discours du style : **LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT**

« Considérant le moment présent, il faut de toute urgence tant que la situation perdurera ne pas hésiter à s'intéresser à la majorité des problématiques que nous connaissons, pour le futur. »

Dans le cas particulier qui nous intéresse, je préconise un audit afin de prendre en considération la majorité des solutions envisageables, même si ce n'est pas facile. Quelques soient les décisions prises, je n'exclus pas des stratégies ayant pour but de gérer la situation et de fédérer un maximum d'entre vous, même si nous devons en tirer des conséquences avec beaucoup de recul. »

Vous voyez, c'est du charabia, mais vous avez lu. Tout y est. Vous êtes appâté(e)s. Le Président que je suis (18 ans de mandat cette année) est devenu un spécialiste du parler pour ne rien dire et un spécialiste de remplissage de la page blanche.

Mais avec un peu d'expérience ses lecteurs-trices assidue(e)s commencent à le connaître.

Au travers de ses conneries, il voulait faire passer un message. Oui, mais lequel ?

Allez, ne cherchez pas plus loin, il s'agit du changement d'heure. Et oui, en **AVril** on **AVence** alors qu'en octob**RE** on **REcule** les pendules.

Du coup, j'espère que vous n'avez pas oublié d'effectuer le changement nécessaire au risque de ne pas être à l'heure de nos R.D.V. cyclotouristes.

En clair, un peu de temps en moins pour dormir ou ..., mais pas plus pour faire des kilomètres à califourchon sur votre bécane.

C'est bien la problématique de ce changement.

Vous en voulez encore ????

"Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles." ■

(O.Wilde)

Didier MAIRE

La Randonnée du Sourire



« RVM »

Bulletin du Comité Départemental de Cyclotourisme du Val-de-Marne, association de loi 1901.

Responsable de Publication : Marie-Christine DUDRAGNE - 6 allée du Clos des Cherche Feuilles, 77170 Brie-Comte-Robert - 06 71 62 47 92 - presidente@codep94-ffct.org

Conception et mise en page : Bérangère DIFFETOCQ - communication@codep94-ffct.org